



Rue de la Banque

N° 71 ■ Novembre 2018

Spécialisation sectorielle et rechute du commerce extérieur français entre 2014 et 2016

Hadrien CAMATTE
Guillaume GAULIER
Direction de la Conjoncture
et des Prévisions macroéconomiques

Cette lettre présente le résultat de travaux de recherche menés à la Banque de France. Les idées exposées dans ce document reflètent l'opinion personnelle de leurs auteurs et n'expriment pas nécessairement la position de la Banque de France. Les éventuelles erreurs ou omissions sont de la responsabilité des auteurs.

Le solde du commerce extérieur français hors énergie a connu une nette dégradation entre début 2014 et fin 2016. Si la spécialisation sectorielle française est en moyenne plus porteuse que celle de ses partenaires européens, elle implique aussi une dépendance envers un nombre limité de secteurs : l'aéronautique, l'agriculture et le tourisme notamment. Or, ce sont les difficultés d'offre rencontrées par ces points forts de la spécialisation française qui expliquent pour une large part la rechute du solde commercial français entre 2014 et 2016, qui ne s'est que partiellement redressé depuis. Ce Rue de la Banque approfondit les éléments de diagnostic développés dans le Bloc-notes Éco « Spécialisation sectorielle et rechute du commerce extérieur français en 2014-2016 ».

Après une forte détérioration dans les années 2000, le déficit du commerce extérieur français en valeur est globalement stable depuis 2008, avoisinant $-1,0\%$ du PIB en valeur¹ (cf. graphique 1). S'agissant du solde des biens et services hors énergie, celui-ci s'est dégradé de manière continue dans les années 2000, tout en demeurant excédentaire. Après

s'être redressé entre 2011 et 2013, il s'est de nouveau dégradé jusqu'au premier semestre 2017.

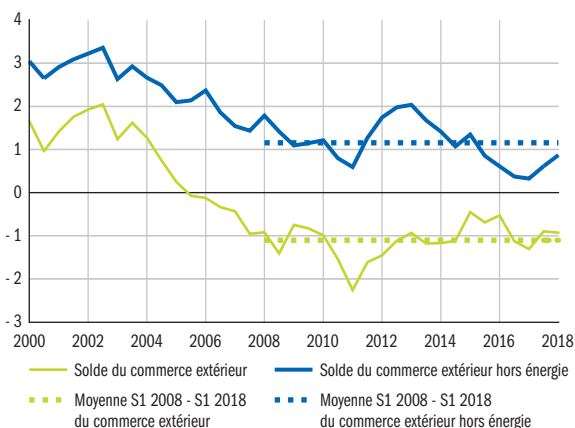
Ce Rue de la Banque approfondit les éléments de diagnostic développés dans Camatte et Gaulier (2018).

Dégradation des performances à l'exportation

Les performances à l'exportation de la France sont définies comme le ratio entre ses exportations et la demande qui lui est adressée². Entre 2010 et 2014, la performance à l'exportation de la France a suivi une trajectoire similaire à celles de l'Allemagne et de l'Espagne, tandis que celle de l'Italie se dégradait. En revanche, le « trou d'air » observé en France entre mi-2015 et début 2017 ne se retrouve ni en Allemagne, ni en Italie, ni en Espagne (cf. graphique 2). Le rebond observé entre mi-2017 et mi-2018 n'a pas suffi à compenser ces pertes de performances à l'exportation.

G1 Solde du commerce extérieur total et hors énergie

(données semestrielles en valeur, exprimées en points de PIB)



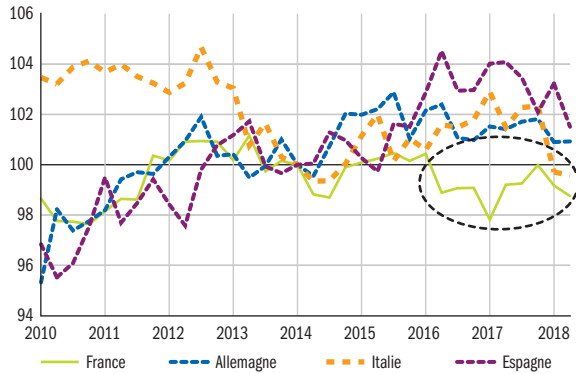
Source : Insee, comptes nationaux trimestriels.

¹ Voir également l'encadré « Dans les comptes nationaux, une vision désormais moins dégradée du solde de nos échanges extérieurs » des *Projections macroéconomiques* de septembre 2018.

² La demande mondiale adressée à la France est construite à partir des importations des partenaires de la France pondérées par leur part dans le commerce français en valeur.

G2 Performances à l'exportation (biens et services)

(en volume, base 100 = T1 2014)



Source : Eurostat, demande mondiale de l'Eurosystème (en volume).

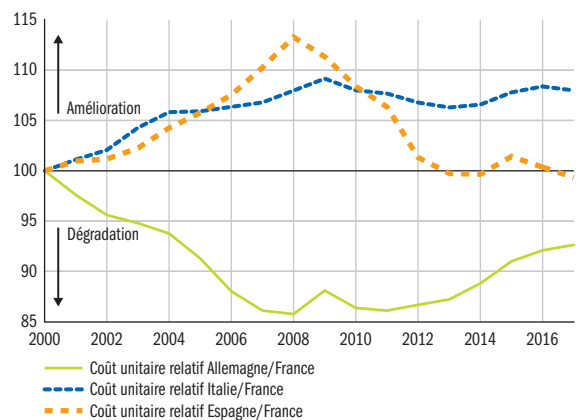
Redressement de la compétitivité-coût vis-à-vis de l'Allemagne et l'Italie

La compétitivité-coût de la France vis-à-vis de celle de l'Allemagne s'était fortement dégradée entre 2000 et 2008, période correspondant à de fortes baisses des performances à l'exportation. L'interruption depuis 2008 de la baisse du coût unitaire du travail en Allemagne, relativement à la France, a pu contribuer à enrayer le déclin des performances françaises à l'exportation.

L'amélioration récente de ce coût relatif par rapport à l'Allemagne et l'Italie (cf. graphique 3),

G3 Coût unitaire relatif du travail en France

(en volume, base 100 = 2000)



Champ : Ensemble de l'économie (y compris CICE).
Sources : Eurostat et Insee.

particulièrement en 2014 et 2015, notamment du fait de la mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), ne semble toutefois pas s'être traduite jusqu'à présent en gains de performances à l'exportation. Relativement à l'Espagne, la compétitivité-coût de la France s'est fortement améliorée entre 2000 et 2008 alors que la demande intérieure espagnole a poussé les prix et les coûts à la hausse. La crise et l'ajustement de l'économie espagnole ont conduit à revenir en 2014 au niveau des coûts unitaires relatifs de 2000 puis à se stabiliser à ce niveau.

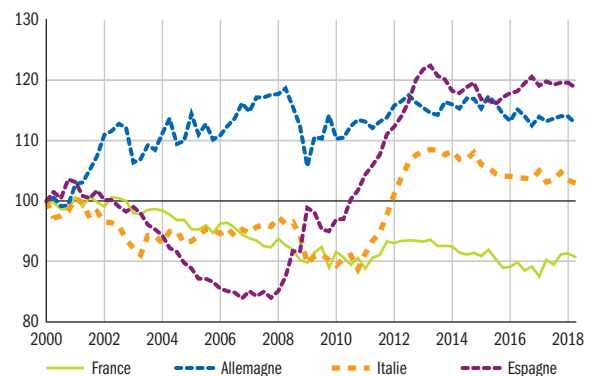
Détérioration du taux de couverture

Le taux de couverture (exportations rapportées aux importations) permet de comparer les pays en matière d'équilibre des échanges extérieurs de biens et services, indépendamment du niveau initial de leur solde commercial. En France, il est globalement stable au-dessus de 90% depuis 2011 pour les biens et services en volume. Après une forte dégradation entre 2000 et 2008, il s'est de nouveau détérioré depuis 2014. Sa trajectoire a été plutôt moins favorable que celles de l'Allemagne et surtout de l'Espagne (cf. graphique 4). Le taux de couverture s'est néanmoins redressé depuis mi-2017, à la faveur d'un rebond des exportations.

La suite de notre analyse traite séparément des échanges de biens (hors énergie) et de services.

G4 Taux de couverture (biens et services)

(en volume, base 100 = T1 2000)



Note : Le taux de couverture correspond au ratio entre les exportations et les importations.
Sources : Eurostat et calculs des auteurs.

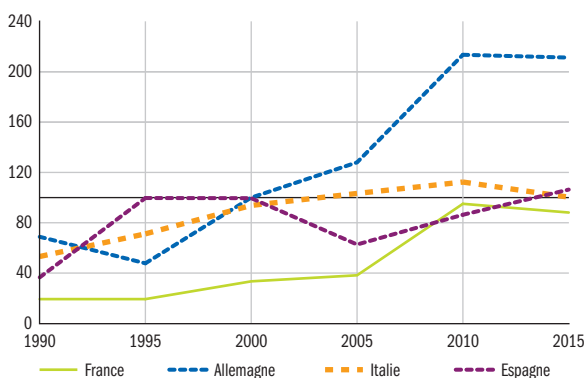
Biens hors énergie : une économie française aussi spécialisée que celle de ses principaux concurrents européens, exception faite de l'Allemagne

Les exportations françaises sont concentrées dans un petit nombre d'industries et d'entreprises, lesquelles font également partie des principaux importateurs. Or, dans les chaînes de valeur internationales, le succès à l'exportation (et sur le marché national) peut dépendre de la diversité et de la qualité des importations d'intrants (Blaum, Lelarge et Peters, 2017). Ainsi, la hausse quasi ininterrompue du taux de pénétration des importations observée en France depuis 2000 n'est pas forcément symptomatique d'un problème d'offre (Gaulier et Ouvrard, 2017). Elle reflète, entre autres, un contenu en importation des exportations élevé (environ 30% de valeur ajoutée étrangère dans les exportations françaises – Cezar, 2016).

Par ailleurs, l'ampleur des gains à l'échange dépend positivement de l'intensité de la spécialisation, laquelle est mesurée à partir d'un indicateur de dispersion de mesures d'avantages comparatifs (cf. graphique 5). La spécialisation de la France³, plus faible que celles de ses principaux partenaires au début des années 2000, a ensuite nettement augmenté. La France s'est ainsi rapprochée de l'intensité de spécialisation de l'Italie ou de l'Espagne, tout en demeurant nettement moins spécialisée que l'Allemagne, dont les points forts se sont renforcés, en particulier dans le secteur automobile.

G5 Intensité de spécialisation (biens hors énergie)

(base 100 = Allemagne en 2000)



Note : Biens hors pétrole, gaz, charbon, or non monétaire et non ventilé. L'intensité est mesurée par la variance des indicateurs d'avantages comparatifs.

Sources : CEPII et calculs des auteurs.

En moyenne, une contribution de la spécialisation sectorielle de la France favorable depuis 2000

En utilisant une décomposition du taux de croissance annuel des parts de marché entre 2000 et 2016 à partir d'une analyse *shift-share*⁴, on observe que la contribution de la spécialisation sectorielle en France est la plus favorable des quatre grands pays de la zone euro – cf. graphique 3 dans Camatte et Gaulier (2018). Cela traduit une orientation vers des secteurs où la demande mondiale est forte. Mais cette spécialisation favorable ne garantit pas le maintien des parts de marché : d'une part, les entreprises dans ces secteurs peuvent échouer à capter la demande qui leur est adressée ; d'autre part, la dynamique des échanges extérieurs est fortement dépendante de l'évolution d'un nombre limité d'industries.

Fort impact des secteurs de spécialisation sur les performances du commerce extérieur de la France

Les secteurs de spécialisation expliquent largement la rechute du taux de couverture depuis 2014 : dans le graphique 6, les secteurs sont regroupés selon leur taux de couverture moyen entre 2000 et 2017 et leurs contributions sont cumulées depuis le premier semestre 2010. La France dispose de points forts (taux de couverture en moyenne supérieur à 110%), notamment dans l'aéronautique, les équipements automobiles, les produits pharmaceutiques, les produits de luxe et cosmétiques et, dans une moindre mesure, les produits agroalimentaires. Les points faibles (taux de couverture en moyenne inférieur à 90%) regroupent les ordinateurs et équipements électroniques, les biens de grande consommation dont l'habillement, etc. La construction automobile et les machines et équipements mécaniques appartiennent aux secteurs de la catégorie intermédiaire.

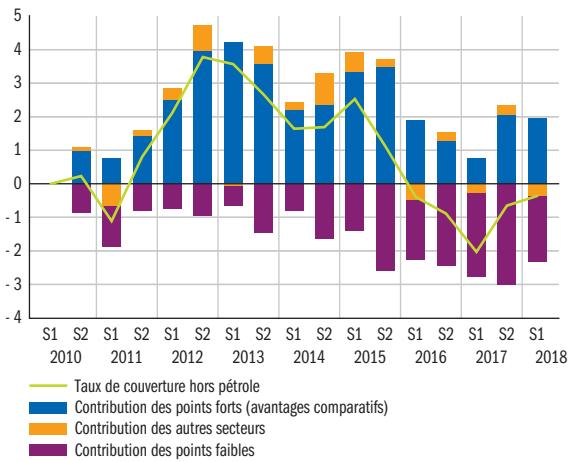
Les points forts (contributions en bleu dans le graphique) jouent un rôle déterminant dans la baisse du taux de couverture des biens hors énergie depuis 2014.

³ L'intensité de la spécialisation est mesurée au regard de la dispersion des mesures d'avantages comparatifs calculées par le CEPII. Pour chaque pays et pour 65 catégories de produits, on dispose d'une mesure de l'avantage comparatif (resp. désavantage) calculée comme une contribution structurelle au solde commercial. L'ampleur ou intensité de la spécialisation est alors mesurée grâce à la variance de ces avantages comparatifs.

⁴ Décomposition de la croissance des exportations à partir d'une analyse de variance sur données désagrégées (flux bilatéraux entre 228 pays pour plus d'un millier de catégories de produits, données BACI-CEPII). Cf. Gaulier, Santoni, Taglioni et Zignago (2013).

G6 Contributions cumulées à la croissance du taux de couverture en biens hors énergie

(taux en %, contributions en points de pourcentage)



Note : Taux de couverture (ratio exportations/importations) en écart (en pourcentage) au premier semestre 2010. Contributions : i) des points forts de la spécialisation (dont aéronautique), ii) des points faibles (dont électronique) et iii) des autres secteurs (dont construction automobile). Sources : Douanes et calculs des auteurs.

Ils expliquent ainsi 60% de la dégradation du taux de couverture entre le second semestre 2013 et le premier semestre 2017. En revanche, les points faibles (contributions en violet dans le graphique), dont la contribution est négative par construction, n'expliquent que 22% de la baisse du taux de couverture en moyenne sur la période.

Faiblesse de la demande mondiale et « trou d'air » pour les points forts en 2015 et 2016

La demande mondiale, en particulier extra zone euro, a été très faible en 2015 et 2016, pénalisant les exportations européennes. En outre, plusieurs industries, parmi les points forts de la spécialisation française, ont rencontré des difficultés d'offre exceptionnelles en 2016. Le secteur agricole a été touché par de mauvaises récoltes. Dans l'aéronautique, secteur phare de la spécialisation française, la demande mondiale a ralenti, tandis qu'Airbus rencontrait des difficultés dans sa chaîne d'approvisionnement. De plus, d'autres points forts du commerce extérieur français ont connu des performances décevantes : une partie de la capacité de production nucléaire a été indisponible, limitant les exportations du secteur de l'énergie ; s'agissant des services, le secteur du tourisme a subi les conséquences des attentats de Paris et de Nice (cf. encadré).

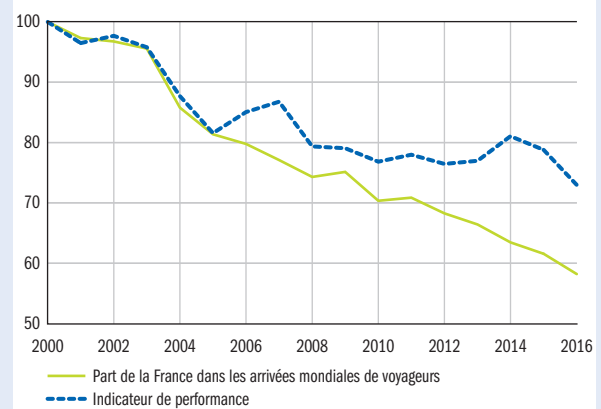
Quelle performance du secteur touristique français ?

L'excédent du poste « Voyages » de la balance des paiements s'est réduit depuis le pic de l'année 2013 (meilleure année en termes de recettes), sous le double effet d'une hausse marquée des importations en 2014 et au premier semestre 2017 et d'une baisse des exportations entre le second semestre 2013 et le second semestre 2016. Le net rebond observé en 2017 (excédent de 17 milliards d'euros), après le creux de 2016 (excédent de 13 milliards d'euros), n'a toutefois pas permis de retrouver le niveau de 2013 (21 milliards d'euros).

La part de la France dans les arrivées mondiales de voyageurs (courbe verte dans le graphique) suit une tendance baissière, notamment expliquée par une spécialisation géographique défavorable¹. En dehors de cet effet, la performance de la France (courbe bleue dans le graphique) en nombre d'entrées aurait été globalement stable de 2008 à 2014.

Part et performance de la France dans les arrivées mondiales de voyageurs

(base 100 = 2000)



Note : L'indicateur de performance est le rapport entre les entrées en France et la demande touristique adressée à la France. Sources : Insee, comités régionaux du tourisme, direction générale des Entreprises (DGE) et Organisation internationale du travail (OIT).

En 2015 et 2016, dernières années disponibles, la faiblesse de la demande adressée à la France n'explique pas la chute de sa part de marché. La performance² se dégrade, pour partie en raison des attentats de Paris en 2014 et 2015 puis de Nice en 2016.

- 1 La demande mondiale de tourisme est tirée par l'Asie qui pèse relativement peu dans les arrivées de voyageurs en France.
- 2 Cet indicateur calculé à partir du nombre de voyageurs ne tient pas compte des dépenses par voyageurs, qui constituent un autre volet important de la performance touristique.

Évolution de la structure des avantages comparatifs de la France

Les données sectorielles de taux de couverture révèlent une évolution de la structure des avantages comparatifs de la France, et ce, de manière tendancielle. Le taux de couverture de certains secteurs d'avantages comparatifs (équipements automobiles⁵, matériel électrique et instruments médicaux) recule fortement depuis 2010 (cf. graphique 7). À l'inverse, d'autres secteurs tels que celui des composants électroniques et certains segments de l'industrie du luxe (joaillerie, cuir, etc.) progressent rapidement.

Conclusion

La spécialisation sectorielle implique une dissociation entre offre domestique et demande intérieure. Ceci explique qu'exportations et importations puissent diverger à court terme, sans constituer pour autant un motif d'inquiétude. À moyen terme en revanche, les secteurs d'avantages comparatifs doivent maintenir des excédents suffisamment élevés, ou le tissu productif se transformer, pour faire apparaître de nouveaux points forts et permettre à la croissance de l'économie française de demeurer compatible avec l'équilibre de ses échanges extérieurs. Entre 2014 et 2016, les difficultés rencontrées par plusieurs points forts de la

Bibliographie

Blaum (J.), Lelarge (C.) et Peters (M.) (2017)

« Comment interpréter la relation entre la taille des entreprises et la marge intensive de leur demande en intrants intermédiaires importés? », *Documents de travail*, n° 657, Banque de France. [Télécharger le document](#)

Camatte (H.) et Gaulier (G.) (2018)

« Spécialisation sectorielle et rechute du commerce extérieur français en 2014-2016 », *Bloc-Notes Éco*, Banque de France, 25 juillet. [Télécharger le document](#)

Cezar (R.) (2016)

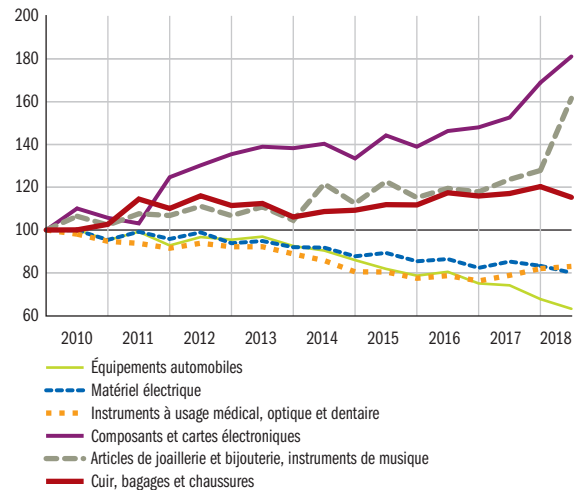
« L'insertion commerciale de la France mesurée en valeur ajoutée », *Bulletin de la Banque de France*, n° 205, mai-juin, p. 25-37. [Télécharger le document](#)

Gaulier (G.) et Ouvrard (J.-F.) (2017)

« Le dynamisme récent des importations est-il surprenant? », *Bloc-Notes Éco*, Banque de France, 6 novembre. [Télécharger le document](#)

G7 Taux de couverture

(en valeur, base 100 = T1 2010)



Note : Le taux de couverture correspond au ratio entre les exportations et les importations.

Source : Douanes.

spécialisation française expliquent pour une large part la rechute du solde commercial en biens et services hors énergie, qui ne s'est que partiellement redressé depuis.

⁵ Cf. également « Érosion de l'excédent commercial des équipements automobiles », Études et éclairages, Direction générale des Douanes et Droits indirects, juillet 2016.

Gaulier (G.), Santoni (G.), Taglioni (D.) et Zignago (S.) (2013)

« Parts de marché mondiales en temps de crise : une décomposition trimestrielle » (en anglais), *Documents de travail*, n° 472, Banque de France. [Télécharger le document](#)

Éditeur

Banque de France

Directeur de la publication

Olivier GARNIER

Directeur de la rédaction

Françoise DRUMETZ

Réalisation

Direction de la Communication

Novembre 2018

www.banque-france.fr

